

avez temoigné, et Je diray de plus, que ce zele à Eté accompagné de tout le talent desirable: Ces titres accompagnerons le Compte que Je Rendray au ministre [Marc-Pierre de Voyer de Paulmy, Comte de Weil d'Argenson, Secrétaire d'Etat de la guerre] des Jngenieurs qui demandent la Reforme de L.^t Co.¹ c'est tous ce que Je dois, et Tout ce que Je peux faire, le Reste dependra de la Comparaison que M. D'argenson fera des portraits de chacuns des officiers; Vous Serés en Etat de Juger par Vous meme, Si les motifs qui L'aurons determiné Sont Susceptibles de Representations, et si Vous Vous trouvés dans le Cas d'en faire, Je m'engage à les appuyer par tous les motifs que Je Viens de Citer.

J'ay L'honneur ...".

1) s. Zurlaubiana AH 108/21

Von gleicher Hand wie AH 108/21. Vermutlich aus dem Besitz von Gardehptm. und Brigadier Beat Fidel Zurlauben, dem Autor der Histoire militaire und des Code militaire - AH 108, 52^f

23

1750 Oktober 9., Hünningen

A

SCHREIBEN VON [FESTUNGSINGENIEUR ADAM] DE SOMMERE COURT AN [DEN FRANZ. AMBASSADOR BEI DEN EIDG. ORTEN, ANTOINE-RENE DE VOYER D'ARGENSON], MARQUIS DE PAULMY

"Copie de la Lettre ...":

"Vous m'avés fait la Grace de me permettre d'adresser à Votre Excellence, un Etat de mes Services¹, Et celle de me faire Esperer qu'elle voudrois bien les faire Valoivre, Je n'En Enfle point le detail, mes blessures et mes Jncommodites, Et non deffaut de volonté, ont Suspensues ceux de Guerre quand les Circonstances le Requerrérons, Je les Reprendray avec la meme ardeur, que Je Rechercheray ... toutes les occasions de meriter la continuation de la protection de Votre Excellence.

Je suis ...".

1) s. Zurlaubiana AH 108/24

Von gleicher Hand wie AH 108/22. Vermutlich aus dem Besitz von Gardehptm. und Brigadier Beat Fidel Zurlauben, dem Autor der Histoire militaire und des Code militaire - AH 108, 52